



OFFRE D'EMPLOI

DÉTACHÉ(E) PÉDAGOGIQUE

Description de l'asbl :

Le Conseil de la Jeunesse A.S.B.L. est l'organe d'avis officiel des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son Assemblée générale (mandatée tous les deux ans) est composée de 68 membres effectifs âgés de 16 à 30 ans, venant d'horizons associatifs et philosophiques divers. La mission de l'asbl est notamment de récolter la voix des jeunes sur le terrain via l'organisation d'évènements et de campagnes de sensibilisation sur différentes thématiques. Le travail des membres se fait via des commissions thématiques (citoyenneté, égalité, emploi, matières internationales, compétences fédérales...) ou via des groupes de travail. L'équipe de permanents est composée de 7 personnes dont le rôle est de soutenir les membres de l'Assemblée générale dans l'exécution des missions du Conseil de la Jeunesse.

Description générale de la fonction :

Le ou la détaché(e) pédagogique accompagne un(e) ou plusieurs commissions / groupes de travail thématiques du Conseil de la Jeunesse avec le ou la coordinateur(rice) de commission et ses membres. Il alimente les réflexions et coordonne les projets au sein de celles-ci. Le ou la détaché(e) pédagogique assure ses fonctions sous la responsabilité de la Secrétaire générale.

Il/elle s'occupe plus précisément:

- De mener différents projets en collaboration avec les membres de l'Assemblée générale dans le cadre des missions du Conseil de la Jeunesse et de son Plan d'Action.
- De collaborer avec les coordinateurs des commissions, de leur faire part de son expertise pédagogique dans les projets poursuivis et d'alimenter, accompagner et évaluer la réflexion sur les thèmes abordés.
- De réaliser le suivi administratif et financier des activités et projets des commissions ainsi que des dossiers de demandes de subsides.
- De contribuer à la définition et à la dispense de programmes de formation à destination des membres de l'Assemblée générale et d'également en assurer leurs aspects organisationnels et logistiques.
- De Rédiger des articles pour le journal du Conseil et pour toute publication extérieure selon son domaine d'expertise et/ou de compétences.
- De représenter de façon ponctuelle le Conseil de la Jeunesse dans différents mandats.

Profil et compétences liées à la fonction:

- Volonté de promouvoir l'engagement et la participation de la Jeunesse
- Capacité organisationnelle et esprit d'initiative.
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse.
- Capacité d'expression orale en public.

- Capacité à animer des groupes de jeunes et maîtrise des connaissances pédagogiques et didactiques en lien avec la formation de jeunes adultes.
- Capacité à organiser des réunions et à en assurer le suivi.
- Capacité à analyser et comprendre les enjeux politiques et de société en lien avec les dossiers traités au sein des commissions et des groupes de travail et plus particulièrement avec ceux qui touchent les jeunes.
- Maîtrise usuelle des logiciels bureautiques.
- La connaissance du secteur de la jeunesse est un atout.

Conditions :

- Ce poste de détaché(e) pédagogique est réservé aux enseignant(e)s désigné(e)s à titre définitif (nommés) à temps plein. L'enseignant(e) est détaché(e) de son école pour une durée de trois ans, renouvelable 5 fois (la durée maximale du détachement est fixée à 18 ans).
- Lieu de travail :
 - au siège social de l'asbl à Bruxelles (rue du Commerce 68 A, 1040 Bruxelles)
 - possibilité d'utiliser un jour semaine un bureau situé à Liège
- Régime de travail : 38 heures/semaine. Nécessité de travailler parfois en soirée et les week-ends.
- Vous gardez votre salaire, votre ancienneté et votre poste au sein de votre PO. Remboursement intégral des frais de déplacement effectués en transports publics.
- Date d'entrée en fonction : **février 2019.**
- Postulation : Envoyez votre CV, votre lettre de motivation et la preuve de votre nomination à l'adresse : conseil.jeunesse@cfwb.be à l'attention de Stéphanie Willems, Secrétaire générale, **pour le 13 janvier 2019 au plus tard.**
- Informations complémentaires : www.conseildelajeunesse.be – 02/ 413 29 30.